

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 326 DU LUNDI 25 FEVRIER 2019

FOCUS

COMITE INTERMINISTERIEL DES OUTRE-MER : BILAN 8 MOIS APRES LA FIN DE.....	2
LA NOUVELLE-CALÉDONIE CANDIDATE POUR ACCUEILLIR LA CONFERENCE.....	3
LE PRESIDENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION FAIT 5 PROPOSITION A MACRON....	4

LA TENDANCE

L'économie bleue : du concret, enfin ?

En janvier 2018, l'IEDOM et l'IEOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer et l'Institut d'Émission d'Outre-mer) publiaient une étude dressant un état des lieux de l'économie bleue dans l'Outre-mer.

L'étude concluait que, même si les activités de pêche et d'aquaculture connaissent quelques difficultés, l'émergence d'une économie bleue est une réalité dans l'Outre-mer. Dans des géographies nécessairement tournées vers la mer, les activités portuaires et de transport maritime notamment occupent une place privilégiée en alimentant ces économies tout en offrant à leurs marchés restreints des débouchés extérieurs.

Pour les instituts d'émission, cette impulsion donnée au transport maritime pourrait être déclinée dans d'autres activités maritimes déjà bien ancrées (croisière, nautisme) ou émergentes (énergies marines renouvelables, télécommunications, etc.).

« La volonté politique européenne et nationale de promouvoir et de consolider les activités maritimes se décline au niveau régional, mais l'Outre-mer n'a pas encore de vision intégrée de l'économie de la mer. Les stratégies de développement sont encore définies au niveau des secteurs voire des filières. Pour autant, conscients de la nécessité de considérer les enjeux maritimes et littoraux dans leur ensemble, les acteurs, privés et publics, se structurent pour concrétiser les potentiels que la mer a encore à offrir aux géographies ultramarines » concluait le rapport.

En Martinique, dans un rapport de janvier 2016 sur l'économie bleue commandée par la Préfecture, les auteurs estimaient à près de 12% la part de l'emploi des activités maritimes dans l'économie du territoire. Le tourisme littoral et maritime constitue près des trois quarts des emplois de l'économie bleue. Les activités purement économiques représentent pour plus de 93% de l'emploi « bleu », les activités support (administration, recherche, formation) étant plus « marginales ».

En 2017, dans son rapport sur le potentiel de l'économie de la mer à l'horizon 2030, l'OCDE démontrait que l'économie de la mer pourrait connaître une croissance supérieure à la croissance économique mondiale, en termes de valeur ajoutée et d'emploi pour « peser » 3 000 milliards USD en 2030.

C'est dans ce contexte qu'il convient de se féliciter d'un premier pas significatif du Gouvernement avec l'inclusion du nautisme et de la plaisance dans les secteurs éligibles aux abattements renforcés (IS, taxes foncières, CFE/CVAE) des zones franches nouvelle génération (ZFANG), de l'extension des aides fiscales aux navires de croisière ou encore de l'exonération de TVA pour les locations de bateaux de plaisance de courte durée effectuées au départ de la Guadeloupe et de la Martinique.

Si les décrets ne viennent pas « rogner » ou limiter ces avancées, 2019 pourrait être une année clé pour le développement de ces activités.

DU CÔTÉ DU SÉNAT

L'entretien Politique : Catherine Conconne : « Je demande à l'Etat de réécrire avec nous un nouveau modèle social et fiscal »

Élue en septembre dernier, la sénatrice de la Martinique dresse, après un an et demi de mandat parlementaire, un constat sans équivoque sur la perception des territoires ultramarins au niveau national. « *J'ai fait le constat que nos territoires d'Outre-mer sont mal connus voire pas connus du tout. On vit dans le monde des a priori...* » affirme **Catherine Conconne**. « *Lorsqu'on demande plus d'équité, d'égalité ou encore de l'audace, on a l'impression d'être dans la politique de la main tendue. On ne demande qu'à exister mais cette vision des Outre-mer est très difficile à ancrer* ».

Lire l'interview :

<http://outremers360.com/politique/lentretien-politique-catherine-conconne-je-demande-a-letat-de-reecrire-avec-nous-un-nouveau-modele-social-et-fiscal/>

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Comité Interministériel des Outre-mer : Bilan 8 mois après la fin des assises des Outre-mer

Le Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) s'est réuni vendredi 22 février à Matignon.

Neuf ministres ont participé à ce comité mené par **Edouard Philippe**. Ils ont fait le point sur leurs contributions respectives au livre bleu Outre-mer. Ce document constitue la feuille de route du gouvernement pour le quinquennat. Il a été remis le 27 juin 2018 au président de la République à la suite des Assises des Outre-mer, des consultations locales qui ont duré 8 mois.

Au cours du Comité interministériel, les ministres ont pu échanger plus précisément sur l'état d'avancement de 20 actions emblématiques qui, selon le Gouvernement "s'inscrivent pleinement

dans le quotidien des ultramarins et sont facilement identifiables par tous, que ce soit sur des sujets relatifs à la santé, à la sécurité, à l'éducation ou au développement des territoires."

Ainsi, des engagements en matière de logement, transports, lutte contre les risques climatiques, sécurité, accès aux soins, développement économique ont été pris. **Edouard Philippe** constate que beaucoup a été fait "mais qu'il reste un nombre considérable de choses à faire !"

Selon **Annick Girardin**, ministre des Outre-mer "66% des engagements du livre bleu sont réalisées ou sont engagées". Elle a notamment rappelé que chaque territoire d'Outre-mer aura "son site internet transparence, qui permettra à tout citoyen de pouvoir suivre les engagements dans les territoires ultramarins et l'utilisation des fonds publics

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation a annoncé le lancement des lycées de la mer dans chacune des collectivités d'Outre-mer d'ici la fin du quinquennat. Il s'agit d'établissements dédiés aux apprentissages des métiers de la mer (de la pêche à la conduite de bateaux). Le premier lycée de la mer pourrait ouvrir à La Réunion où la Région est déjà très mobilisée sur ce dossier

La lutte contre habitat insalubre et les monopoles font aussi partie des priorités.

Rappelons que ces actions sont complémentaires de celles menées dans le cadre de plans spécifiques : plan d'urgence Guyane, plan pour l'avenir de Mayotte, reconstruction de Saint-Martin après le passage d'Irma, plan de lutte contre les sargasses, feuille de route sur le chlorldécone, etc.

Un prochain Comité Interministériel des Outre-mer doit se tenir le 10 septembre.

Annick Girardin devrait arriver à Tahiti le 28 février

La ministre des Outre-mer repartira dès le 2 mars après avoir assisté à la conférence ministérielle de l'Octa (Overseas countries and territories association) et du Forum des pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (PTOM-UE).

https://www.tntv.pf/Annick-Girardin-devrait-arriver-a-Tahiti-le-28-fevrier_a30640.html

La ministre des outre-mer sera à Wallis et Futuna début mars

Annick Girardin sera à Wallis et Futuna du 4 au 8 mars 2019. Au menu des discussions, il sera bien entendu question de la desserte aérienne et maritime, du coût de la vie et du développement du territoire. Des visites d'entreprises et des rencontres avec les acteurs économiques sont prévues. Des échanges avec la jeunesse du fenua et le monde associatif sont également au programme de la Ministre.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/wallisfutuna/annick-girardin-ministre-outre-mer-sera-wallis-futuna-debut-mars-681559.html>

Gabriel ATTAL en déplacement à la Réunion

Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, était en visite à La Réunion les vendredi 22 et samedi 23 février 2019. Son séjour était "*consacré à l'engagement des jeunes*" a indiqué la préfecture. Sa visite étant ancrée dans le Grand débat national, il est venu pour rencontrer les acteurs de l'éducation, du milieu associatif mais aussi pour mener un débat à l'Université de La Réunion.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Réunion, Mayotte, et les TAAF vers la création d'une plateforme de coopération régionale

La création de cette plateforme, par la signature de la déclaration d'intention portant la création de la plateforme de coopération de la France de l'océan Indien de coopération, vise à renforcer la coordination des actions menées par les territoires français de l'océan Indien (La Réunion, Mayotte, TAAF) dans le domaine de la coopération régionale, en facilitant le partage d'informations et les retours d'expérience. La plateforme se présente comme une instance informelle de concertation et d'échanges qui pourra associer les ambassadeurs de France dans les pays de l'océan Indien. Elle doit permettre aux parties prenantes d'identifier des projets, actions ou initiatives communes, ainsi que des modalités de mutualisation d'une partie de leurs efforts pour en accroître l'efficacité et la visibilité.

<https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2019/02/15/La-Reunion-Mayotte-et-les-TAAF-vers-la-creation-dune-plateforme-de>

Adhésion de la Guadeloupe à l'OECO

Le jeudi 14 mars 2019, la Guadeloupe deviendra membre de l'OECO, Organisation des États de la Caraïbe orientale. C'est un événement porté par l'exécutif régional et son président Ary Chalus. Cette intégration répond à la volonté du Président de mettre en place un système de coopération régionale inclusive et innovante autour des défis communs des îles de la Caraïbe. Cette adhésion marque un tournant dans le positionnement de la Guadeloupe au sein de son bassin régional.

<https://www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-actualite/detail/actualites/adhesion-de-la-guadeloupe-a-loeco/#>

La Nouvelle-Calédonie candidate pour accueillir la Conférence internationale sur la Biodiversité

Le député de Nouvelle-Calédonie **Philippe Gomes** (UDI) a demandé au gouvernement, lors des questions orales sans réponse, d'organiser la Conférence internationale sur la Biodiversité en Nouvelle-Calédonie.

Lire la lettre du député **Philippe Gomes**

<http://outremers360.com/politique/la-nouvelle-caledonie-candidate-pour-accueillir-la-conference-internationale-sur-la-biodiversite-un-des-engagements-du-candidat-macron/>

Le Président du Département de la Réunion fait 5 propositions à Emmanuel MACRON

Le président du conseil départemental de La Réunion était invité aux côtés de ses homologues des autres départements de France, à échanger avec **Emmanuel Macron** dans le cadre du Grand débat national. Il a fait 5 propositions pour La Réunion.

1. La création de Maisons d'accueillants familiaux

Face au vieillissement de la population, Cyrille Melchior souhaite voir apparaître "*une formule intermédiaire d'accompagnement des anciens*", autre que les EHPAD et le maintien à domicile, à travers des "Maisons d'accueillants familiaux".

2. Plus de personnel auprès du greffe du tribunal de commerce

Cyrille Melchior demande du personnel supplémentaire auprès du greffe du tribunal de commerce, "*totalemment dépassé*" par toutes les demandes de chômage partiel engendrées par la crise des gilets jaunes à La Réunion. "*La privatisation de la gestion du registre du commerce, prévue en 2019, va fluidifier les flux mais se heurtera au stock existant. L'an passé, j'avais proposé aux chefs de juridiction de La Réunion de mettre à la disposition du greffe des personnels contractuels, payés par le Département mais qu'ils auraient eux-mêmes sélectionnés, afin de résorber les dossiers en souffrance*". Il souligne que **Didier Robert** a également fait cette proposition, mais que la

Chancellerie semble "*formuler une objection de principe*".

3. La mise en place de "contrats de coopération"
Le président du Département souhaite un nouveau cadre pour la mobilité professionnelle des Réunionnais à l'étranger et d'appui à la francophonie, à travers des "contrats de coopération", à côté des dispositifs tels que le service civique, le volontariat de solidarité internationale, ou les Alliances et lycées français.

4. Des "schémas de cohérence de développement" contre la vie chère

5. La recentralisation du RSA et l'expérimentation du RUA

Sujet déjà évoqué lors de sa précédente rencontre avec **Emmanuel Macron**, le RSA plombe selon son président les finances du Département. Il pointe du doigt des dépenses d'allocations budgétaires de solidarité qui ont augmenté de 37M d'euros en 2018, alors que la taxe sur le tabac elle a baissé de 46 M d'euros.

https://www.clicanoo.re/Politique/Article/2019/02/22/IElysee-Melchior-fait-5-propositions-pour-La-Reunion-Macron_567925

* *
*

VIE DE LA FEDOM

Agenda

- L'Assemblée Générale de la FEDOM se tiendra le 15 mai 2019.

LA FEDOM DANS LA PRESSE

La FEDOM face aux nouveaux dispositifs Outre-mer

Jean-Pierre Philibert, le président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (FEDOM), était de passage en Martinique la semaine dernière.

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/economie/la-fedom-face-aux-nouveaux-dispositifs-outre-mer-510339.php>

VIE DES ADHÉRENTS

Tourisme : Contact-Entreprise (Martinique) lance les ateliers de Saint-Pierre

Et si Saint-Pierre était l'atout majeur du tourisme en Martinique ? C'est sur cette question centrale que Contact-Entreprises s'appuie pour lancer une enquête internet et des thèmes de réflexion sur le développement touristique de la ville. L'objectif est de mutualiser la réflexion entre acteurs économiques, politiques et plus largement la population afin d'identifier des actions réalistes et concrètes pour le développement économique, et singulièrement touristique, de la ville d'art et d'histoire mais aussi de toute la Martinique. Une conférence, est programmée le 28 mars prochain et 4 ateliers thématiques seront organisés le lendemain. Le tout s'appuiera sur une enquête sondage internet de toute la population martiniquaise mise en ligne le 18 février 2019.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/saint-pierre-0/4es-ateliers-contact-entreprises-se-consacrent-saint-pierre-681407.html>

Emploi : l'interprobois Guyane recherche un secrétaire général

L'interprobois recherche une personne issue d'une formation supérieure bac +5, Science Po, d'école supérieure de commerce. Le secrétaire général sera chargé d'assurer des missions d'assistance et de pilotage administratif, comptable, technique et de représentation, du bon fonctionnement de l'association, de la mise en œuvre des projets de l'association (organisationnel, planification, ressources) et des recherches de financements (subvention, convention, ...) Enfin, il est surtout l'interface indispensable pour l'établissement d'un dialogue efficace entre les acteurs du secteur de la filière bois, les décideurs institutionnels (Etat, collectivité territoriale de Guyane) et les personnes associées. Pour toute candidature merci d'adresser votre CV à l'adresse mail suivante : sg@interproboisguyane.fr

Réduction des émissions carbone : l'aéroport de Nouméa-La Tontouta certifié ACA Niveau 2

La CCI, gestionnaire de l'aéroport, a obtenu le niveau 1 de certification en 2018, suite à un vaste audit énergétique qui a permis d'évaluer les émissions de tonnage carbone. En janvier 2019, l'accréditation de niveau 2 vient valoriser les efforts consentis à travers, entre autres, la mise à jour du bilan carbone de l'infrastructure, la rédaction d'un plan de management carbone ou encore la mise au point d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs de la CCI dans le cadre de cette certification sont :

- la diminution des émissions carbone,
- l'exemplarité auprès des passagers et des usagers de la plateforme,
- la fédération des usagers vers un objectif commun (objectif de niveau 3),
- le rayonnement dans la région Pacifique.

L'aéroport de Nouméa-La Tontouta figure désormais parmi les 13 aéroports certifiés « Réduction » d'Asie-Pacifique, aux côtés de ceux de Melbourne, Perth et Christchurch. Il est le seul des économies insulaires du Pacifique Sud à détenir le niveau 2. Cet engagement constitue

une des nombreuses actions de la CCI visant à faire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta une plateforme écoresponsable et innovante.

https://www.ncpresse.nc/Reduction-des-emissions-carbone-l-aeroport-de-Noumea-La-Tontouta-certifie-ACA-Niveau-2_a7731.html

Environnement en Guadeloupe : une aire marine éducative bientôt créée au Moule par l'Association Ecole de la Mer et EDF Guadeloupe

L'Association Ecole de la Mer et EDF Guadeloupe vont lancer ce 21 février la première phase du projet de création d'une aire marine éducative au bassin de Montal de la ville du Moule. Ce projet permettra de récolter sur les bases de protocoles scientifiques des données qui seront transmises au réseau national d'observateurs du littoral (BIOLIT), acteur du projet. C'est un projet pédagogique et éco citoyen de connaissance et de protection du milieu marin par le jeune public. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves en matière de connaissances, prises de décision et actions dans le cadre de l'éducation au développement durable. Pour EDF en Guadeloupe, ce partenariat répond à une ambition régionale dans le cadre de l'initiative nationale « Act4nature », qui est de lancer une approche positive de la biodiversité : ne pas se limiter à terme à la connaissance ou à la réduction des activités pour avoir un effet positif sur la biodiversité.

<http://outremers360.com/planete/environnement-en-guadeloupe-une-aire-marine-educative-bientot-creee-au-moule/>

Le groupe « Tahiti Beachcomber », poids lourd du tourisme en Polynésie

Première activité économique du pays, le tourisme en Polynésie a décollé depuis l'ouverture du ciel à la concurrence l'année dernière. En 2017, les activités touristiques ont rapporté 54 milliards de francs cp à l'économie locale. Parmi les professionnels les plus importants du secteur figure le groupe Pacific Beachcomber. Depuis près de 30 ans, cette société a fait le choix d'investir dans l'hôtellerie,

la croisière et la protection de l'environnement. Elle exploite en particulier le Brando à Tetiaroa et les hôtels Intercontinental à Tahiti, Moorea et Bora Bora. Le groupe emploie 1 400 salariés en Polynésie.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/groupe-tahiti-beachcomber-poids-lourd-du-tourisme-polynesie-681939.html>

VIE DES PARTENAIRES

En Guadeloupe, l'ONF se penche sur la végétation du littoral

La forêt domaniale du littoral, représente moins de 1 % de l'archipel. Sur la base de l'Aménagement forestier de la forêt domaniale du littoral (FDL) de 2011-2025, un document public régissant la gestion de ces forêts, un travail d'inventaire des besoins d'actions a été réalisé sur le terrain sur l'ensemble de la FDL. L'ONF a monté un dossier de subvention Feader qui finance aujourd'hui les travaux de restauration écologique engagés à partir de 2019 sur 3 ans pour un montant de 650 000 €.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/environnement/l-onf-se-penche-sur-la-vegetation-du-littoral-525235.php>

A La Réunion, les jeunes du RSMA en renfort de la lutte contre la dengue

Quarante jeunes volontaires du RSMA, sous la houlette du lieutenant-colonel **Julien Maurel**, commandant du RSMA Réunion, vont durant quatre semaines lutter activement contre la propagation du terrible virus de la dengue. Les équipes de démoustication fonctionnent par binôme, l'un des jeunes gens étant chargé du volet "sensibilisation", soit à l'éducation aux gestes simples d'évitement de formation de gîtes larvaires, et le second appliquant l'insecticide, équipé de combinaison et masque de protection. L'équipe de volontaires est composée de vingt jeunes hommes en formation au RSMA, dirigés par leur officier formateur qui distribue les tâches à effectuer. Deux groupes de vingt volontaires se relayeront au cours de cette mission d'un mois.

https://www.zinfos974.com/Les-jeunes-du-RSMA-en-renfort-de-la-lutte-contre-la-dengue_a137294.html

BRÈVES

« Caribbean Supply Chain » : en mai, la Martinique accueillera chercheurs et professionnels internationaux de la Supply Chain

Les 2 et 3 mai prochains, la Martinique deviendra la capitale mondiale de la Supply Chain dans le cadre du « Caribbean Supply Chain », réunissant chercheurs et professionnels du domaine, mais aussi acteurs de la coopération économique transfrontalière (producteurs, distributeurs, acheteurs, transporteurs, transitaires, logisticiens, entreposeurs, ingénieurs, développeurs informatique, designers, chercheurs, formateurs, douanes). Le Caribbean Supply Chain Event est l'occasion unique, offerte aux pays et territoires caribéens d'interagir entre eux et avec le reste du monde. Ainsi, le slogan de cette rencontre qui allie expositions et conférences est : « La Grande Caraïbe connectée au Monde ».

<http://outremers360.com/economie/caribbean-supply-chain-en-mai-la-martinique-accueillera-chercheurs-et-professionnels-internationaux-de-la-supply-chain/>

La Réunion : le SWAC pourrait être expérimenté à l'hôpital de Saint-Pierre

Pour faire des économies d'énergie, le CHU de Saint-Pierre envisage de tester prochainement le système SWAC (Sea water air conditioning) pour la climatisation de ses locaux, a-t-on appris par nos confrères de RTL Réunion. Ce dispositif, appelé aussi thalasso-thermie, consiste à puiser les eaux froides des profondeurs pour climatiser des bâtiments et ainsi, rafraîchir sans utiliser d'électricité. C'est notamment en Polynésie française que fut inauguré le premier SWAC, pour un hôtel de luxe sur l'île de Bora Bora. La Collectivité a également pour projet d'équiper son principal Centre hospitalier avec ce dispositif.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/la-reunion-le-swac-pourrait-etre-experimente-a-lhopital-de-saint-pierre/>

Signature d'un accord de partenariat entre Air Calédonie et Air Vanuatu

Le volet aérien de l'accord cadre conjoint a été signé entre la Nouvelle-Calédonie et la République du Vanuatu le 3 mars 2017. C'est dans ce contexte que les compagnies Air Calédonie et Air Vanuatu ont également signé un accord ambitieux visant à une collaboration rapprochée. Les deux compagnies sont proches par leur vocation, leur exploitation et leur dimension : la volonté de travailler en commun découle de l'opportunité de bénéficier de synergies et de pouvoir poursuivre leur développement.

La coopération entre les deux compagnies devrait permettre des synergies au niveau de la maintenance des avions, d'apporter des solutions réciproques lorsque des avions sont immobilisés. Une plus-value dans le domaine commercial et des échanges de bonnes pratiques seront également au cœur des travaux entre les équipes des deux compagnies. A travers cette première étape, l'objectif est également de mieux se connaître pour envisager d'autres coopérations plus approfondies dans le futur.

https://www.ncpresse.nc/Signature-d-un-accord-de-partenariat-entre-Air-Caledonie-et-Air-Vanuatu_a7729.html

Lancement du média le Boukan : le courrier ultramarin

Le Boukan est le premier journal dédié aux territoires d'Outremer dans le réseau de presse national. Il est actuellement en vente dans quelques milliers de points presse à Paris et en province, et le sera dans trois semaines en Outremer (délai de transport). A l'heure de la disparition programmée de France ô, ce nouveau média souhaite redonner une visibilité médiatique aux régions dites "ultra-périphériques".

Pour lire un extrait :

<https://fr.calameo.com/books/005839869c68db51e7b5b>

Pour s'abonner : <https://boukan.aboshop.fr/>
<https://blogs.mediapart.fr/pierrejay/blog/150219/>

[lancement-du-journal-boukan-le-courrier-ultramarin](#)

Innovation en Outre-mer : un projet réunionnais et un projet guadeloupéen labellisés par la Fondation La France s'engage

Au terme d'une cérémonie qui s'est déroulée au Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris, en présence du Président François Hollande (Président de la Fondation La France s'engage), les noms des deux lauréats du concours outre-mer ont été révélés. Les deux vainqueurs, Wello, un projet réunionnais et Kazarecycle -les récifs artificiels, un projet guadeloupéen, ont reçu une dotation de 100 000 euros chacun, un accompagnement sur 3 ans de 50 000 euros chacun et obtenu le label « La France s'engage ».

<http://outremers360.com/societe/innovation-en-outre-mer-un-projet-reunionnais-et-un-projet-guadeloupeen-labellises-par-la-fondation-la-france-sengage/>

2019, une « année charnière » pour les ports ultramarins

Avant la fin de l'année, le nouveau Secrétaire général de la mer, **Denis Robin**, aura pour mission de mettre en œuvre la révision de la stratégie portuaire nationale dans laquelle les Outre-mer seront intégrés. Pour les Grands ports maritimes de Guadeloupe, Martinique et Guyane, il s'agira de créer un document de coordination dans un contexte de bouleversement du trafic maritime dans la région Atlantique-Caraïbes. S'il n'est pas question pour les Grands ports maritimes de Guadeloupe et Martinique de rivaliser avec des structures portuaires conséquentes telles que Kingston, il s'agira pour ces ports ultramarins de se positionner de façon stratégique sur les routes maritimes et d'en tirer tous les bénéfices.

<http://outremers360.com/politique/2019-une-annee-charniere-pour-les-ports-ultramarins/>

Tourisme Outre-mer : avec 1 073 escales de paquebots en 2018, la croisière est « en pleine croissance » en Polynésie

La ministre du Tourisme en Polynésie, Nicole Bouteau, a fait un point sur le développement du secteur de la croisière, « en pleine croissance ». En 2018, on y compte 1 073 escales de paquebots et 1 010 prévues en 2019. De fait, la Collectivité a accueilli en moyenne 409 passagers par escales pour un total annuel de 440 000 arrivées en escale en Polynésie française. Et si les paquebots de plus de 2 000 passagers représentent pour l'heure moins de 5% des escales opérées en Polynésie, ce chiffre devrait augmenter pour les années à venir. En attendant, la majorité des escales sont assurées par des navires de moins de 300 passagers (près de 60%). L'ensemble du Pacifique Sud pèse, aujourd'hui, pour plus de 6% de l'activité croisière internationale (contre 35,4% pour les Caraïbes, 15,8% pour la Méditerranée, ou 11,3% pour la Mer du Nord) et la Polynésie française un peu moins de 2% de l'activité croisière dans le Pacifique Sud.

<http://outremers360.com/economie/tourisme-outre-mer-avec-1-073-escales-de-paquebots-en-2018-la-croisiere-est-en-pleine-croissance-en-polynesie/>

A Tahiti, la défiscalisation nationale accordée pour Archipel Croisières

"L'Etat, par l'intermédiaire de cet agrément, apporte une nouvelle fois son appui au secteur du tourisme", indique le haut-commissaire dans un communiqué. "L'avantage fiscal accordé à la société Archipel Croisières vise à soutenir le développement de l'activité de tourisme nautique par l'acquisition de deux nouveaux catamarans. Ce programme d'investissement a pour objectif de rouvrir le cycle de croisières dans les îles des Tuamotu, en particulier à Rangiroa et à Fakarava, participant ainsi à l'essor touristique de ces atolls." Le coût de l'investissement est évalué à 331,8 millions FCFP et la réduction d'impôt consentie se chiffre à 215,7 millions Fcfp.

https://www.tahiti-infos.com/Defisc-nationale-pour-Archipel-Croisieres_a179362.html

La CDC investit un milliard d'euros dans le logement à Mayotte

Multiplier par trois le nombre de logements sociaux à Mayotte, c'est le projet ambitieux de CDC habitat. L'actionnaire majoritaire de la SIM table sur 45 000 logements dans la décennie. Elle injecte près d'1 milliard d'euros au capital de la SIM, la Société Immobilière de Mayotte dont elle est devenue l'actionnaire majoritaire.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/cdc-investit-milliard-euros-logement-mayotte-681917.html>

RAPPORT, ETUDES ET ENQUÊTES

14 millions de déficit de l'Espace Sud Maritime (CAESM) : la Chambre Régionale des Comptes saisie

La Chambre Régionale des Comptes (CRC), a rendu son rapport, après avoir été saisie il y a quelques mois par le préfet de la Martinique, afin qu'elle vérifie que les budgets annexes "Eau" et "Assainissement" de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM), ont été votés en 2018 sur la base d'une évaluation insincère des recettes et des dépenses. Cette dernière évoque des irrégularités mais aussi des écritures manquantes, ou encore l'absence de compte de liquidation censé prévoir les conséquences comptables, budgétaires et patrimoniales de la prise de compétence de l'Espace Sud.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/chambre-regionale-comptes-est-saisie-cause-14-millions-deficit-espace-sud-681841.html>

Commentaire FEDOM: *Cette affaire est illustrative de la situation particulièrement dégradée de la gestion financière des collectivités locales ultramarines qui a pour double conséquence une inefficience de certains services publics (l'eau, l'assainissement ou encore les transports) et une fragilité du tissu économique, avec des entreprises qui n'arrivent pas à être payées. La situation des délais de*

paiement du secteur public local dans les départements d'outre-mer n'est tout simplement plus tenable. Outre-mer, ce sont aujourd'hui des centaines de millions d'euros de créances non recouvrées. Dans un tel contexte, certains grands opérateurs des secteurs structurants de l'eau, de l'assainissement ou de la construction ne seront plus en mesure de répondre aux appels d'offre publics. La FEDOM a régulièrement au cours de ces derniers mois attiré l'attention des pouvoirs publics sur ce sujet et fait des propositions concrètes au Gouvernement qui visent à la fois à améliorer la transparence de la gestion publique locale, à renforcer le contrôle budgétaire et les sanctions à l'égard des ordonnateurs défaillants, à améliorer les conditions d'exercice des gestionnaires publics (mettre lien vers la note FEDOM délais de paiement). Conformément aux engagements pris par la Ministre des outre-mer sur ce sujet crucial, les acteurs du développement économique attendent maintenant des annonces et des mesures concrètes

JOURNAL OFFICIEL

JO du 20.02.2019

Arrêté du 13 février 2019 portant nomination au comité spécialisé pour les opérations dans les départements et collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie constitué au sein du conseil d'administration de l'Agence française de développement

JO du 24.02.2019

Arrêté du 22 février 2019 portant nomination dans l'emploi de directeur adjoint de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte